

à Monsieur Michel Py
Maire de Leucate

Monsieur le Maire,

Suite à la réunion de quartier de Leucate-plage et à votre désir d'aider notre Association, nous souhaitons vous rappeler deux points qui ont été évoqués avec vous : le bruit sur la D627 et les tennis.

1. afin d'atténuer le bruit dont sont victimes les riverains de l'Avenue Charles De Gaulle, je me permets de vous rappeler les éléments du problème :

En avril dernier, des mesures sonores ont été réalisées sur et au dessus de l'Avenue, montrant un niveau proche du tolérable (administrativement) mais pas suffisant pour impliquer des solutions immédiates. Mais la période où ont été effectuées ces mesures n'est pas comparable au bruit, beaucoup plus élevé qui est ressenti lors des WE et surtout des 2 mois de la saison estivale ; une nouvelle campagne de mesures lors de ces périodes serait pertinente.

Par ailleurs, la mise en place de la limitation de vitesse à 30km/h de l'Avenue Charles De Gaulle a réduit le bruit des véhicules circulants sur cette voie, mais le plus intense étant, à l'heure actuelle, celui, occasionné par les véhicules circulant sur la D627.

C'est ainsi que les riverains (ceux de 1 ère ligne et au-dessus) , souhaiteraient que, dans un premier temps, soit mise en place une limitation de vitesse entre le Rond Point de Leucate Village et la bretelle de Leucate Plage, avec en plus des radars pédagogiques solaires. Cela pourrait être une mesure peut coûteuse.

Pourriez-vous relayer et appuyer ces demandes (campagne de mesures et radars pédagogiques) auprès du Conseil Départemental ?

2. Les tennis de Leucate-plage

Ces tennis sont très utilisés et appréciés des résidents et vacanciers de Leucate-plage. Le souci est, qu'avec le temps, le revêtement du sol et l'état du filet se sont fortement dégradés ce qui rend difficile une pleine utilisation. Pourriez-vous faire effectuer une opération de maintenance pour que ces tennis puissent de nouveau être pleinement utilisés ?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces deux sujets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Leucate le 23 mai 2018

Marie France Barthe
Présidente de l'APPFL